

REÇU A LA PRÉFECTURE

- 1 MARS 2007

Service instructeur
Direction de la Solidarité

N° 9e/07-07

Service consulté

FONDS D'INTERVENTION POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES
Trois projets d'actions mis en œuvre
par les collèges Nonnenbruch de Lutterbach et Charles Walch de Thann

Résumé : *Lors de la séance publique du 14 décembre 2006, l'Assemblée Départementale, dans le cadre de l'adoption du rapport POLITIQUE DE LA VILLE, PREVENTION ET INSERTION, a voté l'abondement, à hauteur de 40 000 €, du Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires.*

Ce dispositif est destiné à encourager et à soutenir des projets d'actions mis en œuvre dans et aux abords des collèges afin de prévenir les violences scolaires et les incivilités.

Dans ce cadre, les collèges de Lutterbach (Nonnenbruch) et de Thann (Charles Walch) présentent trois projets pour un montant de 1 300 €.

Il est proposé d'autoriser, pour les actions présentées, le versement des financements correspondants aux collèges porteurs de projets.

L'Assemblée Départementale a décidé de créer en 2003 un Fonds d'Intervention pour la Prévention des Violences Scolaires destiné à encourager et à soutenir des actions mises en œuvre dans et aux abords des collèges, et visant à prévenir les violences scolaires et les incivilités.

Au titre de l'année 2007, un crédit de 40 000 € a été voté pour l'abondement de ce dispositif devenu opérationnel à la rentrée scolaire 2003-2004.

Les projets susceptibles d'être soutenus par le Conseil Général doivent impérativement émaner des établissements scolaires eux-mêmes. Si la priorité est donnée aux actions proposées par les collèges classés en ZEP, une attention particulière peut être portée aux collèges non classés en ZEP mais présentant certains indicateurs de difficultés.

Les actions mises en œuvre doivent être partenariales et mobilisatrices, argumentées et évaluées, inscrites dans la durée et en cohérence avec les actions menées sur le territoire environnant.

Le dispositif se caractérise par une grande souplesse de mise en œuvre puisque les projets peuvent être présentés tout au long de l'année et examinés au cas par cas par une Cellule Technique, composée de représentants du Service Insertion et Développement Local du Conseil Général et des Services de l'Inspection Académique.

Cette Cellule Technique, réunie le 15 janvier 2007, a procédé, sur la base des documents « Demande de financement », à l'instruction des projets présentés par les collèges cités ci-dessous et qui sont soumis à la Commission Permanente pour validation et financement.

Le coût s'élève à 1 300 € (les synthèses de ces projets figurent en annexe) :

Collège	Intitulé du projet	Responsables du projet	Partenaires	Financement sollicité en euros
Nonnenbruch LUTTERBACH	Etre à l'aise dans ses baskets au collège : « Le mois des risques »	- 5 enseignants, - l'assistante sociale, l'infirmière et le médecin scolaires	- AFPRA - BPDJ - CPAM - Prévention Routière - Centre de planification - diverses associations : Le Cap, SEPIA, Thémis, MJC l'ECLA, Théâtre Arc en Ciel	400
Charles Walch THANN	Prévention de la violence et du suicide chez les ados « Matinée 100 % ados »	- 5 professeurs, - le CPE, - l'assistante sociale, l'infirmière et le médecin scolaires	- BPDJ - SEPIA - THEMIS	340
	Prévention des dérives comportementales à caractère raciste et extrémiste	- 8 professeurs - le CPE - la documentaliste	- BPDJ - THEMIS	560

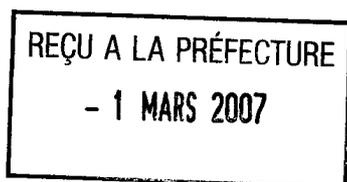
Compte tenu de l'intérêt de ces projets destinés à soutenir des actions visant à prévenir les incivilités et les violences scolaires, il est proposé d'attribuer un crédit global de 1 300 € pour les trois projets examinés par la Cellule Technique.

La dépense est à imputer au chapitre 65, nature 65.737, fonction 51, enveloppe 18389.

Je vous prie de bien vouloir m'autoriser à verser les financements correspondants aux collèges porteurs de projets :

- 400 € au collège Nonnenbruch de Lutterbach,
- 900 € au collège Charles Walch de Thann,

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.




Charles BUTTNER

Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires
Cellule Technique du 15 janvier 2007

Porteur	Collège du Nonnenbruch - LUTTERBACH
Intitulé	Etre à l'aise dans ses baskets au collège : « Le mois des risques »
Objectifs de l'action	<p>Le projet présenté fait suite à un problème rencontré en fin d'année scolaire 2005-2006 : lors d'une journée sportive, plusieurs élèves de 6^{ème} ayant pratiqué un jeu type « Jeu du foulard », une cellule d'urgence a aussitôt été mise en place, regroupant l'Inspection Académique, l'équipe santé/social du collège, les familles et les jeunes filles concernées. Ce travail s'est poursuivi par le biais d'un groupe de parole.</p> <p>Les élèves étaient conscientes du fait que ce type de jeu pouvait entraîner la mort, mais paradoxalement, leur envie de s'y essayer était plus forte que la crainte des risques encourus.</p> <p>L'équipe éducative a donc envisagé de mener une action destinée à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ permettre aux élèves de se positionner dans la prise de risque et de prendre conscience des conséquences des conduites à risque, ➤ prendre le temps d'explicitier tout ce qui est dit par les jeunes afin qu'ils puissent développer des compétences de vie et de conduite : <ul style="list-style-type: none"> - des compétences de relation avec le monde, - la confiance en soi, - la capacité de parler avec les autres, - des compétences à faire des choix, à décider, à savoir dire « Non », - la connaissance des relais possibles en cas de besoin d'échange et d'écoute.
Contenu de l'action	<p>Durant ce « mois des risques », différentes actions seront proposées aux élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ « La phrase du jour » : les professeurs seront invités à élaborer, avec leurs classes, une phrase, une maxime, un proverbe sur le sujet du risque. Cette phrase sera régulièrement diffusée, ➤ En mathématiques, à partir de la problématique du risque, les élèves travailleront sur le calcul des statistiques, les pourcentages, les probabilités..., ➤ Les cours de langues, d'éducation civique et d'EPS auront pour thème « Les risques », ➤ Les personnels de restauration et de santé développeront, en partenariat avec la CPAM, des actions concernant les comportements alimentaires, ➤ Un concours sera organisé avec la BPDJ (<i>Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile</i>), ➤ Un QUIZZ, sur le thème « Multirisques », sera proposé aux élèves de 6^{ème}, ➤ Des actions de prévention des conduites addictives (<i>avec les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} SEGPA et l'ensemble des élèves de classes de 4^{ème}</i>) seront menées, ➤ Des animations et débats, avec le théâtre forum « Arc en Ciel », et un forum sur la prévention des risques (<i>information, exposition « Etre parent », échanges avec des professionnels</i>) seront également organisés.
Intervenants directs, acteurs du projet	Au niveau du collège, le groupe de coordination CESC (<i>Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté</i>), le médecin, l'infirmière et l'assistante sociale scolaires, soit huit personnes, seront intervenants directs dans ce projet au côté des enseignants.
Durée de l'action	L'action sera menée sur une période d'un mois (<i>Le mois des risques</i>), du 12 mars au 13 avril 2007.
Public	Tous les élèves du collège seront concernés par ce projet.
Partenaires	Pour mener à bien ce projet, l'équipe éducative du collège fait appel à divers partenaires : l'AFPRA, la BPDJ, la CPAM, la Prévention Routière, le Centre de Planification, des Associations (<i>Thémis, SEPIA, Le CAP, la MJC L'ECLA, la Compagnie du Théâtre « Arc en Ciel »</i>).
Budget Prévisionnel	Le coût de l'action s'élève à 1 500 € et correspond aux frais d'intervention de la Compagnie du Théâtre « Arc en Ciel ». Grâce aux participations financières du rectorat, pour 600 €, et de la MILDT (<i>Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et les Toxicomanies</i>), pour 400 €, le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 400 €.

Conclusions, avis de la Cellule Technique : Avis favorable pour une subvention de 400 €.

Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires

Cellule Technique du 15 janvier 2007

Porteur	Collège Charles Walch - THANN
Intitulé	Prévention de la violence et du suicide chez les ados « Matinée 100 % ados »
Objectifs de l'action	<p>Depuis 4 ans, le collège organise, chaque année scolaire et pour l'ensemble des élèves de classes de 4^{ème}, y compris SEGPA, une « Matinée 100 % ados » qui leur propose une douzaine d'ateliers sur les thèmes de l'éducation à la citoyenneté et la santé.</p> <p>Au cours de ces ateliers sont traités, entre autres, les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la prévention de la violence, à l'aide de jeux de rôle et avec l'association Thémis, - la prévention du mal-être et du suicide, avec l'association SEPIA, - l'adolescence en général (<i>les transformations qu'elle engendre, les angoisses, le mal-être</i>) et plus particulièrement, avec le médecin et l'assistante sociale scolaires, la puberté et les relations amoureuses. <p>L'organisation et le contenu de ces matinées s'inscrivent dans le projet d'établissement du collège et, comme temps forts, dans des projets menés au titre du Fonds d'Intervention pour la Prévention des Violences Scolaires.</p> <p>Les objectifs de ces actions consistent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - venir en aide aux élèves manifestant des signes de mal-être et entamer le dialogue avec eux, - informer les élèves volontaires des signes de mal-être chez les autres, leur apprendre à désamorcer, de façon non violente, les conflits et les situations de violence et les sensibiliser à l'impact psychologique des violences verbales.
Contenu de l'action	<p>La « Matinée 100 % ados » représente le temps fort d'une action plus globale menée tout au long de l'année scolaire 2006-2007 et au cours de laquelle interviendront régulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la BPDJ (<i>Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile</i>), en octobre et novembre 2006, pour sensibiliser, en passant dans chaque classe, tous les élèves de 6^{ème} à l'impact psychologique des violences, physiques et verbales, et faire un rappel à la loi, - l'association SEPIA qui, avec l'assistante sociale du collège, proposera des rencontres aux élèves de 3^{ème} qui se sont déjà impliqués l'année précédente et qui souhaitent poursuivre les échanges cette année, sur le thème de la prévention du mal-être et du suicide chez les jeunes. <p>Ces diverses interventions doivent permettre aux élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'apprendre à exprimer oralement leur mal-être, - d'être en capacité de se confier aux adultes du collège (<i>CPE, enseignants, membres du groupe Ecoute, personnel médico-social</i>) voire à des adultes hors contexte scolaire, - de prendre conscience de l'impact psychique que peuvent avoir certaines agressions verbales, gratuites et qui peuvent se banaliser, - d'être en capacité de régler les conflits de façon non violente et ainsi contribuer à une diminution, au sein du collège, des agressions et violences de tous types.
Intervenants directs, acteurs du projet	<ul style="list-style-type: none"> - 5 professeurs consacreront entre 3 et 10 heures /mois (<i>selon les matières enseignées</i>) aux activités spécifiques du projet, - Le CPE ainsi que l'assistante sociale, l'infirmière et le médecin scolaires interviendront sur des thèmes qui les concernent plus directement.
Durée de l'action	Le projet sera mené tout au long de l'année scolaire 2006-2007, avec un temps fort, la « Matinée 100 % ados », le 16 mai 2007.
Public	Tous les élèves de 6 ^{ème} et des élèves volontaires de 3 ^{ème} et de 4 ^{ème} , y compris les élèves de 4 ^{ème} SEGPA, seront concernés par le projet.
Partenaires	La BPDJ, les associations SEPIA et THEMIS seront les partenaires extérieurs du projet.
Budget prévisionnel	<p>Le coût de l'action s'élève à 440 € et correspond aux frais d'intervention des associations THEMIS (<i>1/2 journée à 140 €</i>) et SEPIA (<i>deux interventions à 100 € chacune</i>) ainsi qu'à des frais d'organisation de la « Matinée 100 % ados », pour 100 €.</p> <p>Le collège prend à sa charge 100 € et sollicite, auprès du Conseil Général, une subvention de 340 €.</p>

Conclusions, avis de la Cellule Technique : Avis favorable pour une subvention de 340 €.

Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires
Cellule Technique du 15 janvier 2007

Porteur	Collège Charles Walch - THANN
Intitulé	Prévention des dérives comportementales à caractère raciste et extrémiste
Objectifs de l'action	<p>Depuis sept ans, le collège mène auprès de l'ensemble des élèves des actions de prévention de la violence.</p> <p>Il y a trois ans, cependant, des faits nouveaux ont été constatés : du mobilier (<i>radiateurs</i>), des affaires scolaires (<i>trousses, agendas</i>) étaient maculés de tags, de signes ou emblèmes nazis ou satanistes (<i>croix gammées, emblèmes de groupes musicaux d'extrême droite,...</i>).</p> <p>Le collège a alors mis en place, avec l'association THEMIS et la BPDJ (<i>Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile</i>), des actions de sensibilisation aux risques de dérives satanistes et extrémistes, ainsi qu'une information sur l'aspect légal des délits racistes.</p> <p>Les objectifs visés par ce projet consistent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prévenir les conduites déviantes xénophobes, homophobes et racistes, - faire prendre conscience aux élèves de la portée des actes et propos racistes et extrémistes et des discours et attitudes de rejet, en évitant leur banalisation, - faire comprendre aux élèves qu'à travers des mots ou des attitudes de rejet de l'autre, leur responsabilité personnelle et pénale peut être engagée, - améliorer les relations entre élèves et contribuer à l'éducation citoyenne au collège.
Contenu de l'action	<p>En octobre et novembre 2006, les interventions de la BPDJ permettant d'explicitier la loi sur le racisme, la xénophobie et l'homophobie, seront reprises ensuite, en heures de cours, par les professeurs volontaires.</p> <p>Dans un deuxième temps, les interventions de l'association THEMIS, en mars et avril 2007, permettront de mener un débat sur le rapport aux autres et à soi-même et de réfléchir sur les difficultés comportementales.</p> <p>Là encore, les éléments de débats seront repris par les enseignants.</p> <p>Un projet du même type a déjà été mené, au cours de l'année scolaire 2004-2005, dans le cadre du Fonds d'Intervention pour la Prévention des Violences Scolaires.</p>
Intervenants directs, acteurs du projet	8 professeurs, dont 5 font partie du Groupe d'Ecoute du collège, le CPE et la documentaliste sont parties prenantes de cette action.
Durée de l'action	Le projet sera mené durant 8 mois, au cours de l'année scolaire 2006-2007.
Public	Tous les élèves des classes de 4 ^{ème} , y compris SEGPA, soit 199 élèves de 9 classes, seront impliqués dans l'action.
Partenaires	La BPDJ et l'association THEMIS seront les partenaires extérieurs du projet.
Budget Prévisionnel	<p>Le coût de l'action s'élève à 640 € et correspond aux frais d'interventions de l'association THEMIS (4 demi-journées à 140 € / demi-journée). Le collège prend en charge 80 €.</p> <p>Le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 560 €.</p>

Conclusions, avis de la Cellule Technique : Avis favorable pour une subvention de 560 €.